



Fontaine - Macon (Aube)
Mairie - Salle polyvalente

MAIRIE DE FONTAINE-MÂCON

le 02/05/2024



Commémoration du 8 mai 1945

Le Maire et le Conseil Municipal de Fontaine-Mâcon
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie qui se déroulera

le mercredi 8 mai à 11h :

rassemblement Place de la Mairie

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts et cérémonie officielle.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi
ainsi que des frites cuites sur place, à la salle des fêtes.



Interdiction de promener les chiens sans laisse

Il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors
des allées forestières **pendant la période du 15 avril au 30 juin.**

Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de
gibier et à favoriser leur repeuplement.

*Afin de rester informés et alertés, pensez à télécharger
l'application "PanneauPocket" sur votre téléphone.*

MAIRIE - 30 Route de Soligny - 10400 FONTAINE-MÂCON
Tél : 03.25.39.94.98 -Email : commune-fontaine-macon@orange.fr